

NaviPlan Standard

Version canadienne générale 8.3j

Sommaire

L'objectif général des notes sur la nouvelle version de EISI est de vous faire part des mises à jour effectuées à la version la plus récente de NaviPlan Standard.

Dans ce document, vous trouverez certains renseignements au sujet de la version 8.3j de NPS.

Si vous voulez en apprendre davantage sur l'application au complet ou sur de caractéristiques particulières, veuillez vous référer aux diverses ressources disponibles de NaviPlan. Vous pouvez vous reporter aux détails présents dans l'Aide, dans les guides de références de NaviPlan Standard ou dans les guides d'apprentissage disponible à [l'adresse suivante](http://support.eisi.com/support_cdn/french_nps/index.htm) :
http://support.eisi.com/support_cdn/french_nps/index.htm.

Voici les mises à jour et les nouvelles caractéristiques décrites dans ce document :

Mises à jour de la version 8.3j	2
Mises à jour en fonction des taux	2
Divers	2
Mises à jour de la version 8.3i	4
Mises à jour de la version 8.3h	5
Mises à jour en fonction des taux	5
Divers	5
Mises à jour de la version 8.3g	6
Mise à jour en fonction des taux	6

Mises à jour de la version 8.3j

Cette version de NaviPlan Standard offre des mises à jour sur les tables d'impôt, les taux d'inflation et les calculs de crédits d'impôt relatives aux nouvelles lois fédérales et provinciales en vigueur, et ce, jusqu'à la date de sortie de la nouvelle version 8.3j. Les mises à jour sont incorporées dans tous les rapports, les graphiques et les calculatrices. Les mises à jour comprennent, sans en exclure d'autres, les éléments suivants.

Veillez noter qu'au moment de la sortie du présent logiciel, les mesures annoncées jusqu'au 31 janvier 2010 sont comprises. EISI fera de son possible pour utiliser ces taux dans ce logiciel. Toutefois, ces taux peuvent faire l'objet de modification en tout temps, suivant les lois fédérales et provinciales. Les taux, les chiffres et les valeurs inclus dans cette version sont considérés comme étant exactes et dignes de foi, sans qu'il soit une garantie qu'ils sont exacts, complets et fiables dans toutes les instances. Les détails devraient être utilisés à titre d'information seulement.

Mises à jour en fonction des taux

- Taux d'imposition sur le revenu des particuliers, fédéral et provinciaux, pour 2010
- Crédit d'impôt personnel de base
- Crédit de personne mariée de base
- Crédit d'impôt pour enfants
- Crédit en raison de l'âge
- Crédit pour personnes à charge
- Crédit canadien pour emploi (fédéral)
- Crédit pour revenu de pension
- Crédit d'impôt pour personnes handicapées
- Crédit d'impôt pour frais médicaux
- Tables des taux d'imposition combinés fédéraux et provinciaux (moyens et marginaux)
- Montant maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) du RPC
- Montant maximum de la rémunération assurable (MRA) annuel de l'assurance-emploi
- Cotisations aux régimes fédéraux (RPC, RRQ et AE)
- Prestations fédérale du RPC (invalidité, survivant)
- Seuils de récupération et revenu net d'impôt de récupération
- Seuils de revenu net familial pour être admissible à la SCEE
- Plafond de cotisation à un REER
- Crédit d'impôt pour dividendes, fédéral et provinciaux
- Taux CANSIM pour les comptes FRV applicables
- Taux d'inflation selon l'indice des prix à la consommation (IPC)

Divers

- Si la province régissant les FRRI est la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario ou Terre-Neuve-et-Labrador, l'option *FRRI* est dorénavant toujours disponible à partir de la liste *Type* (catégorie *Actifs* – onglet *Enregistré* – boîte de dialogue <nom de l'actif>) peu importe la *Date de l'analyse du plan*.
- Tous les concepts sont mis à jour pour tenir compte de façon précise des modifications indiqués dans la section « Mises à jour en fonction des taux » de ce document.
- Les taux de rendement moyens des catégories d'actif sont mis à jour ainsi que représentés dans le concept *Taux de rendement historiques*.
- Le taux d'inflation annualisé ainsi que le taux d'inflation annuel sont correctement indiqués à la catégorie *Hypothèses* – onglet *Inflation* ainsi que dans les concepts *Taux de rendement historiques* et *Historique de l'inflation*).

Mises à jour de la version 8.3i

- Les fichiers CrypKey les plus récents (droit d'auteur CrypKey (Canada) Inc.) sont compris dans cette version de NaviPlan afin de résoudre les problèmes d'autorisation intermittents que certains utilisateurs pourraient avoir rencontrés en exécutant le système d'exploitation Microsoft® Windows 7 et NaviPlan sur le même ordinateur.
- Dans les plans projetés, la conversion des comptes CRI en comptes FRRI se produit maintenant correctement selon la législation provinciale applicable.

Mises à jour de la version 8.3h

Cette version de NaviPlan Standard offre des mises à jour sur les tables d'impôts, les taux d'inflation et les calculs de crédits d'impôt relatives aux nouvelles lois fédérales et provinciales en vigueur, et ce, jusqu'à la date de sortie de la nouvelle version 8.3h. Les mises à jour sont incorporées dans tous les concepts, les rapports et les graphiques. Les mises à jour comprennent, sans en exclure d'autres, les éléments suivants.

Veillez noter qu'au moment de la sortie du présent logiciel, les mesures annoncées jusqu'au 1^{er} septembre 2009 sont comprises. EISI fera tout son possible pour utiliser ces taux dans ce logiciel. Toutefois, ces taux peuvent faire l'objet de modification en tout temps, suivant les lois fédérales et provinciales. Les taux, les chiffres et les valeurs inclus dans cette version sont considérés comme étant exacts et dignes de foi, sans qu'il soit une garantie qu'ils sont exacts, complets et fiables dans toutes les instances. Les détails devraient être utilisés à titre d'information seulement.

Mises à jour en fonction des taux

- Taux d'imposition sur le revenu des particuliers fédéral, et provinciaux (le cas échéant), pour 2009, ainsi que les taux d'imposition sur le revenu moyen et marginal, fédéral et provinciaux (le cas échéant), pour 2009
- Crédit d'impôt personnel de base
- Tables des taux d'imposition marginaux
- Revenu familial net admissible de la SCEE
- Crédits pour conjoint/équivalent du montant pour conjoint ou crédit pour personne à charge
- Crédit en raison de l'âge pour les clients nés en 1943 ou avant
- Pourcentage du facteur général pour le Nouveau-Brunswick (9,65 % pour 2009)
- Crédit d'impôt pour dividendes pour l'Ontario, et taux d'imposition des sociétés pour le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba et la Colombie-Britannique
- Cotisations d'assurance-emploi
- Les mises à jour ci-dessus comprennent les mises à jour les plus récentes du budget de la Colombie-Britannique lesquelles entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2010

Divers

- Le graphique de la *Répartition de l'actif* affiche dorénavant correctement le profil du risque actuel des clients

Mises à jour de la version 8.3g

Cette version de NaviPlan Standard offre des mises à jour sur les tables d'impôt, les taux d'inflation et les calculs de crédits d'impôt relatives aux nouvelles lois fédérales et provinciales en vigueur, et ce, jusqu'à la date de sortie de la nouvelle version 8.3g. Les mises à jour sont incorporées dans tous les concepts, rapports et graphiques. Les mises à jour comprennent, sans en exclure d'autres, les éléments suivants.

Veillez noter qu'au moment de la sortie du présent logiciel, les mesures annoncées jusqu'au 31 décembre 2008 sont comprises. EISI fera tout son possible pour utiliser ces taux dans ce logiciel. Toutefois, ces taux peuvent faire l'objet de modification en tout temps, suivant les lois fédérales et provinciales. Les taux, les chiffres et les valeurs inclus dans cette version sont considérés comme étant exacts et dignes de foi, sans qu'il soit une garantie qu'ils sont exacts, complets et fiables dans toutes les instances. Les détails devraient être utilisés à titre d'information seulement.

Mise à jour en fonction des taux

- Taux d'imposition sur le revenu des particuliers, fédéral et provinciaux, pour 2009
- Taux d'imposition sur le revenu moyen et marginal, fédéral et provinciaux, pour 2009
- Taux de crédits non remboursables, fédéral et provinciaux
- Taux CANSIM fédéral pour les comptes applicables
- Plafond sur les cotisations à un REER (21 000 \$ pour 2009)
- Crédits d'impôt sur les dividendes – mises à jour des taux fédéral et provinciaux (pour la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Manitoba, et l'Ontario uniquement)
- Taux de rendement moyens
- Pourcentage du facteur général, uniquement pour la Colombie Britannique (5,06 % pour 2009), le Manitoba (10,8 % pour 2009), et Terre-Neuve-et-Labrador (7,7 % pour 2009)
- Taux pour la Sécurité de la vieillesse (SV)
- Taux pour le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec (RPC/RRQ)
- Maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP)
- Primes d'assurance-emploi
- Taux pour l'Indice des prix à la consommation (mis à jour à 2,3 %); le graphique *Historique des taux d'inflation* a été mis à jour à la catégorie *Hypothèses* – onglet *Facteurs économiques*